



LE DÉPARTEMENT RECRUTE

CONTRAT SAISONNIER

> TECHNICIEN ANIMATEUR RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DE NYER

Un poste de Technicien Animateur est à pourvoir à la réserve naturelle régionale de Nyer à partir du 23 juin au 29 août 2025 à temps plein (35h/semaine).

DESCRIPTION DU POSTE

> Vos missions :

- Selon le programme d'animations estivales qui sera validé : création et mise en œuvre d'animations pour tous les publics sur des thèmes variés (Chiroptères, faune, réchauffement climatique...), accueil des publics inscrits aux balades en calèche et visite guidée commentée du site en calèche ;
- Prise en charge des « SOS chauves-souris » reçus par la Réserve : conseils téléphoniques, déplacements chez des particuliers dans le cas de problèmes de cohabitation avec ces espèces ou pour récupérer un animal en détresse, lien avec le centre de sauvegarde de la faune sauvage, etc. ;
- Participation aux suivis des colonies à Chiroptères du site Natura 2000 FR9102010 « Chiroptères des Pyrénées-Orientales » ;
- Participation à la campagne départementale nichoirs à chauves-souris ;
- Accueil des publics à la maison de la Réserve et visite guidée de l'exposition ;
- Participation aux suivis scientifiques de la réserve et aux sorties de surveillance du site.

L'exposition étant ouverte 7 jours sur 7 et les balades en calèche étant organisées 7 jours sur 7, les week-ends sont par - fois intégrés au planning de travail (du 1er juillet au 30 août, les horaires d'ouverture de l'exposition sont : du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h00 à 18h00 ; samedi et dimanche : de 14h30 à 18h00). Des comptages de colonies de chauves-souris sur d'autres communes du département et en soirée sont à prévoir.

Rémunération : Smic

PROFIL DU CANDIDAT

- Connaissance de la Réserve de Nyer et de ses espèces (flore, ornithologie, histoire locale...);
- Connaissance sur les Chiroptères ;
- Bonne condition physique ;
- Qualités d'animation et de communication ;
- Capacité d'autonomie ;
- Ouvert·e et accueillant·e ;
- Titulaire d'un BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) ;
- Permis B.